

— La police de Paris vient de découvrir une association du caractère le plus étrange qui s'était établie dans une maison isolée, à peu de distance de la rue des Allemands. Cette maison appartenait à un nommé W..., qui faisait ostensiblement le commerce en gros des chiffons, et dont l'industrie réelle consistait à être le chef d'une bande de mendiants et d'escrocs.

Chaque matin, il donnait à son personnel des ordres pour la journée. Les uns, comme les malingres de la cour des Miracles, s'en allaient implorer la charité publique à l'aide d'infirmes habilement simulés; les autres, costumés de différentes façons, pratiquaient la mendicité à domicile. Ils racontaient de la manière la plus attendrissante de prétendues infortunes et les certificats ne leur manquaient pas, car d'habiles faussaires en fabriquaient dans la maison autant qu'il en était besoin.

D'autres enfin pratiquaient différents genres d'escroquerie, le vol à la tire, le vol à l'étalage et le vol au rendez-vous. A la fin de la journée, chacun apportait son butin dont les employés sédentaires tenaient bonne note sur les livres de comptabilité. Le commerce apparent de chiffons en gros donnait toute facilité pour le transport de la vente des marchandises volées. Chaque semaine les associés recevaient une somme proportionnée au travail de chacun.

Ainsi qu'on la pense, W..., en sa qualité de chef de l'association et comme propriétaire de la maison et du vestiaire, où l'on trouvait les costumes nécessaires à chaque employé, prélevait la part du lion. On se réunissait ensuite dans un banquet, où ne manquaient ni les vins de choix, ni les mets délicats.

Cette association d'un autre siècle était en pleine prospérité et elle eût certainement enrichi tous ses membres, si la police n'était venue subitement la rompre. Les mesures ont été si bien concertées que tous ces individus se sont trouvés pris comme en un coup de filet.

Les uns sont d'anciens professeurs, d'anciens employés de commerce ou d'administration, que leurs défauts et notamment leur ivrognerie ont empêchés de conserver leur emploi; les autres sont des ouvriers fainéants, que leur paresse a fait expulser des ateliers; un certain nombre sont repris de justice. Ils exploitaient spécialement les environs de la capitale et surtout les localités habitées par des blanchisseurs, forcés de s'absenter souvent de leur domicile. A la suite des constatations, ils ont été mis à la disposition de la justice.

— Il résulte des renseignements donnés par l'enquête ouverte sur les moyens d'assurer la régularité et la sûreté de l'exploitation sur les chemins de fer, et publiée par ordre du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, que, durant un intervalle de dix-neuf années, le nombre des voyageurs transportés sur toutes les lignes exploitées en France, a été de 158,399,924.

Le chiffre total des accidents de toute nature qui figurent dans le relevé général, même ceux dont personne n'a été victime, est de 1,869, et le nombre des personnes tuées ou blessées par le fait de l'exploitation ou par leur imprudence est de 1,794, dont 642 morts et 1,152 blessés. Le nombre des morts équivalait ainsi, pour un million de voyageurs, à 4, et celui des blessés, à 7.

Quand on fait le compte des accidents imputables au fait même de l'exploitation, on trouve que le rapport s'établit dans des termes beaucoup plus favorables. Il n'y a plus alors sur l'ensemble des chemins, que 124 personnes tuées, c'est-à-dire moins d'une pour 1 million de voyageurs transportés, et 473 personnes blessées, c'est-à-dire 3 pour 1 million de voyageurs. Encore faut-il faire observer que dans

ces chiffres sont compris les agents des compagnies, qui ne figurent pas dans le nombre général des voyageurs. Il faut dire, en outre, comme raison de confiance dans la marche courante des exploitations, qu'une grande partie des victimes, durant la période envisagée, périodes d'essai qui comprennent les débuts de toutes nos principales lignes, ont été enveloppées dans les déplorables catastrophes de Meudon et de Fampoux. A Meudon seulement on a compté 52 morts.

On ne lira peut-être pas sans intérêt que dans le nombre total des accidents, il y a eu 21 incendies, dont 4 dans les gares et 17 sur la voie, sans que jamais aucun voyageur ait été atteint. On a eu à signaler 8 machines ou wagons échappés par la faute des mécaniciens ou d'autres agents de service; un train en dérive ayant perdu sa roue, parce que l'aiguille était restée ouverte après le départ; enfin, 1 convoi atteint par la foudre, mais sans autre dommage que l'enlèvement de la couverture en zinc d'un wagon.

— Les journaux havanais apportés par l'Empire-City, nous donnent de longs détails supplémentaires sur l'explosion du 29 septembre. Parmi les échos, tous plus tristes les uns que les autres, de cette affreuse catastrophe, nous trouvons cependant, comme contraste, le récit d'une guérison merveilleuse opérée par l'explosion et qui ne manque pas d'intérêt. Nous copions textuellement la version publiée à ce sujet par le docteur Manuel G. Valeria :

« Depuis environ six mois, une de mes sœurs, après une maladie grave qui l'a conduite aux bords de la tombe, avait l'esprit si dérangé, qu'elle ne reconnaissait même plus ses proches parents. Tous les remèdes possibles furent employés inutilement, et la science était impuissante à la rappeler à la raison.

Le 29, à quatre heures et demie, au moment de l'explosion, la malade, effrayée de la commotion qu'elle éprouva, poussa un cri terrible, et fut saisie tout à coup de convulsions violentes. Transportée sur son lit, on lui prodigua aussitôt tous les secours nécessaires en pareil cas. Grâce à des soins intelligents et dévoués, ces tristes symptômes firent bientôt place à un sommeil profond et tranquille, qui dura toute la nuit. Le lendemain matin, ma sœur se réveilla avec toute sa présence d'esprit, souhaitant le bonjour à tout le monde et reconnaissant l'un après l'autre ses parents et ses amis. Sa conversation, dès ce moment-là, a été des plus sensées, et son état actuel ne présente absolument plus rien d'anormal. Jamais guérison plus inattendue n'a été opérée dans des circonstances aussi extraordinaires. »

### Commerce.

La semaine qui vient de s'écouler n'a rien amené de remarquable dans la situation commerciale : tout l'intérêt réside dans le décret qui ordonne l'extension des réserves pour les céréales.

Le commerce des vins a conservé, pendant les derniers jours, l'animation qu'il avait retrouvée. Mais les entrepreneurs n'acceptent que fort difficilement la baisse à laquelle ils ont été contraints.

La spéculation recommence sur les spiritueux ses anciennes campagnes. Il y avait trop longtemps qu'elle se reposait sans doute, et les prix étaient trop lents à se relever. Nous verrons comme les affaires sérieuses s'en trouveront.

Les huiles sont calmes; les sucres sans affaires.

La métallurgie ne se met pas en mouvement aussi vite qu'on l'aurait cru; il paraît que les

fers employés par la marine n'étaient pas la seule cause de la baisse.

Les fabriques continuent à bien marcher; les lainages reprennent. A la vente publique du Havre, on a placé dans la première séance 1,430 balles sur 1,595 offertes.

Le commerce de détail a fait beaucoup d'affaires en tissus, cette semaine, ainsi que les maisons de gros, qui n'avaient pas vu depuis longtemps un nombre aussi considérable d'acheteurs. La fabrication de l'article-Paris a repris de l'activité à l'approche du jour de l'an, mais la vente est encore un peu lente; il en est de même de la bijouterie fine et de tous les articles en général qui touchent plutôt au luxe qu'aux besoins usuels de la consommation.

Une question très grave pour les Compagnies de chemins de fer s'agit en ce moment au sein de la commission consultative qui a été nommée, depuis plus d'un an, par le ministre des travaux publics. Il s'agit des traités de faveur que les canaux et la batellerie voudraient faire prohiber entièrement. Il nous paraît utile de rappeler que déjà, l'année dernière, un arrêté ministériel interdit aux Compagnies de chemins de fer, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1858, ces sortes de traités particuliers qu'elles concluaient avec certains expéditeurs. Par ce moyen, ceux-ci obtenaient des réductions considérables de tarifs, à la condition d'expédier exclusivement par chemins de fer la totalité de leurs marchandises, s'élevant à un minimum déterminé de tonnes annuellement.

A l'occasion des nouveaux tarifs réduits une croisade a été formée contre les Compagnies de chemins de fer par les canaux qui, craignant le résultat de ces modérations de prix, voudraient les faire considérer comme ne présentant aucune différence entre les traités qui ont été défendus. Il y a longtemps que cette question est à l'étude, et sa solution peut avoir une grande influence sur les recettes des Compagnies de chemins de fer.

H. LARIVIÈRE.

### THÉÂTRE DE LILLE

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Irrévocablement, dernière Représentation de Mlle ARTOT, premier sujet de l'Académie de musique.

### LA FAVORITE

Grand-Opéra en 4 actes.

Grand succès du jour.

### Les Lionnes Pauvres

Drame en 5 actes.

### Théâtre des Amateurs

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

### Les Fiancés d'Albano

Drame en 5 actes.

### Les Deux Divorces

Comédie-vaudeville en un acte.

On commencera à six heures.

LUNDI 29 NOVEMBRE

### LA CHAMBRE ROUGE

Drame en 5 actes.

LA DINDE TRUFFÉE

Comédie-vaudeville en un acte.

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

### On demande

pour Roubaix, un homme très au courant de la direction d'un ouvrier. Inutile de se présenter sans être muni de bons certificats.

Réponse cachetée au bureau de ce journal, sous la lettre Z. 1286

### Demande d'emploi.

Un homme marié, ayant été employé dans les premières maisons de Lille et de Roubaix, sachant diriger la fabrication, connaissant parfaitement les dispositions et le dessin, désire trouver un emploi.

Prière de s'adresser par lettre au bureau de ce journal, sous les initiales D. D. 1285

**AVIS** EDOUARD CHEVALIER ayant quitté le domicile paternel depuis le 17 Novembre courant, son père, LÉON CHEVALIER, Marchand Boulanger, rue du Vieil - Abreuvoir, 12, à Roubaix, déclare qu'il ne reconnaît aucune dette que pourrait contracter ledit Edouard Chevalier, son fils. (1278)

### Demande d'emploi.

Un jeune homme âgé de 29 ans, ayant terminé ses études, désire trouver un emploi dans une maison de commerce de cette ville ou des environs.

Il pourrait se charger de l'éducation de plusieurs enfants. Certificats et recommandations excellents.

S'adresser au bureau de ce journal, sous les initiales A. B. (1277)

**UN JARDINIER** connaissant parfaitement la taille des arbres et pouvant entreprendre l'arrangement des jardins anglais, fait ses offres de service pour tout ce qui concerne sa partie. S'adresser, à dater du 1<sup>er</sup> Décembre, à Antoine BERMYN, en face du Charron, près le Moulin-de-Roubaix. (1274)

### Comptable.

Parfaitement au courant des lois qui régissent le commerce, un comptable ayant du temps à sa disposition s'offre à tenir des écritures pendant un temps déterminé, soit à l'heure ou autrement.

Il se chargerait aussi de tous travaux extraordinaires, ainsi que de dresser tous comptes, inventaires et liquidations, et d'apurer toutes affaires litigieuses.

Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales M. N. 1238

### Demande d'emploi.

Un homme âgé de 33 ans, muni de bons certificats, parfaitement au courant de la langue française et flamande, désire se placer comme surveillant d'usine ou magasinier.

S'adresser au bureau de ce journal. 1204

Un Anglais, parlant bien la langue française, et qui a été établi comme filateur, désire une place de directeur de filature.

Il connaît à fond le cardage, le peignage à la main, le peignage mécanique, la filature, et il pourrait aussi se charger de l'achat des laines. S'adresser à P. PASSAVANT & Co, à Anvers. 1115

### Coabonné.

On demande un coabonné au *Mémorial de Lille*. S'adresser 20, rue Neuve.

pier le plan tout entier : — alors, si j'échoue, il n'y aura rien de perdu.

« Rien — que votre temps, mademoiselle.

« Cela n'a pas d'importance; impossible de rien apprendre sans faire un petit sacrifice. J'accepte votre travail.

« Je ne puis assez vous remercier de cette résolution, et je vous serais infiniment obligé si vous vouliez bien accepter de temps en temps quelques conseils, utiles qui faciliteraient votre tâche.

« Bien volontiers, si vous consentez à prendre cette peine! Je suis encore occupée pour quelques jours d'un ouvrage que j'ai promis; mais nous pourrions commencer jeudi prochain. »

Quel mortel était en ce moment aussi heureux que William? Mais, afin de ne pas paraître importun, il prit son chapeau dès que l'affaire fut conclue, et il se retira, laissant la mère et la fille sous une impression favorable.

M<sup>me</sup> ÉMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).

### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 21 novembre 1858.

Sommes versées par 110 déposants, dont 18 nouveaux fr. 7,940 00  
17 demandes en remboursement, » 6,423 00

Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. A. Delfosse et L. Eeckman, directeurs.

### Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 24 NOVEMBRE 1858.

Blé blanc vendu, 1220 hectolitres.	19 65
Blé macaux id. 220 hectolitres.	17 76
Prix extrême du blé blanc.	17 à 22 fr.
Id. du blé macaux.	16 à 19 fr.
Hausse à l'hectolitre : Blé blanc.	0 74
Id. id. Blé macaux.	0 47
Fleurs (le sac de 100 kilog.)	31 50
Hausse : 0 75	
Son (le quintal métrique)	14 00

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.

Blé blanc.	Blé macaux.
Semaine courante. 18 48	16 37
Semaine précédente 18 01	16 08
Hausse.	0 17 0 29

### TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilog. 1/2 :	
Pain de ménage, le kilogramme.	24 »
Pain de 2 <sup>e</sup> qualité, idem.	27 00
Pain blanc, idem.	30 »
Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.)	5 »
Les deux pains.	10 »
Les quatre pains.	20 »
Les huit pains.	40 »

### EN VENTE

chez J. REBOUX

20, RUE NEUVE

### GRAND CHOIX

DE

### CALENDRIERS

### ALMANACHS

ET

### AGENDAS

POUR

1859

### PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

Guérison prompte et radicale sans aucune trace des chutes, écorchures, plaies de toute nature et réapparition exacte du poil, par le RÉPARATEUR J. B. A. T. Pharmacie Tricard, aux Ternès-lès-Paris. — Flacons, 2<sup>e</sup> 50<sup>c</sup> et 1<sup>re</sup> 50<sup>c</sup>. (3257-1180)

### Maladies de la peau et du cuir chevelu.

Le Docteur DE MOLÈNES-MAHON, Médecin des hôpitaux, est seul chargé d'appliquer, dans les hospices de Tours, Angers, Bruxelles, Lille, etc., « sa méthode qui obtient mille guérisons par an dans les hôpitaux de Paris. » — (Rapport de l'Académie.)

Cette méthode est la seule qui guérisse radicalement les teignes, dartres, mentagres, eczémas, démangeaisons, pityriasis, pellicules, chute de cheveux, maladies secrètes.

Il recevra à Lille le Samedi 11 Décembre, les malades particuliers, de midi à quatre heures, à l'HOTEL DE L'EUROPE.

Dépôt chez M. JEAN, pharmacien, rue Esquermoise, 75. (1284-3550)

### A VENDRE

Deux Peigneuses Heilmann, pour mérinos; — un Etirage à deux têtes et à hérissons, système N. Schlumberger et Cie; — un Métier continu à filer, de la même construction, — et dix Métiers de 200 broches, à filer la laine cardée.

S'adresser au bureau de ce journal, 20, rue Neuve. (1272)

M. le docteur MÈNE, de Paris, connu depuis trente ans par ses succès dans les cas d'affection de l'organe de l'ouïe, vient d'arriver à Lille, où il séjournera peu de temps.

Il reçoit, rue Esquermoise, 126.